

tait le pied sur la terre des Bois Francs, (3) car il était venu, quelques jours auparavant, faire l'exploration de ces lieux qui étaient la Californie du temps. Il avait été tellement frappé de la grosseur et de la hauteur des arbres gigantesques qui s'offraient à ses regards et qui annonçaient une terre propre à toute espèce de culture, qu'il s'était dit : C'est ici que je viendrai vivre et mourir. Aussi, quand au retour de son voyage, il revit sa femme et ses amis, il leur dit, avec une joie mêlée de tristesse : J'ai trouvé le pays si beau que je pars de suite pour aller m'y fixer.

Les préparatifs du voyage furent bientôt terminés, le trajet de Gentilly à la rivière Nicolet se fit assez heureusement ; et le 18 mars au soir, les échos du mont Christo répétaient au loin le bruit de la hache d'un bûcheron qui s'attaquait aux grands arbres de la forêt, puis un énorme tronc roulait avec fracas sur le sol. Une heure plus tard, un gros feu était allumé, qui réchauffait nos deux hardis défricheurs.

(3) Dès avant l'année 1830, on connaissait déjà, dans les paroisses du Sud du district des Trois-Rivières, l'existence de cette partie des Cantons de l'Est, que l'on a si promptement appelée les Bois-Francs. Plusieurs fois, des chasseurs canadiens avaient pénétré dans les magnifiques forêts de Somerset et de Stanfold, et les avaient parcourues dans toutes les directions. Ils avaient admiré ce pays immense, dont l'orme, l'érable et le noyer faisaient le plus bel ornement et que la nature seule entretenait dans une propreté et une élégance princière.

Aujourd'hui encore ceux qui visitent pour la première fois, les parties de cette forêt que les colons n'ont pas attaquées, ne peuvent s'empêcher d'éprouver les mêmes impressions, et sont souvent tentés de s'écrier avec un de nos poètes :

O mon pays ! de la nature  
Vraiment tu fus l'enfant chéri !

D'abord, le nom de Bois-Francs ne fut donné qu'aux seuls cantons de Somerset, Stanfold et Arthabaska, depuis, cette dénomination s'est étendue aux cantons d'Inverness, Halifax, Bulstrode, Chester, Warwick, Ham et Wotton.

Quels noms, va-t-on dire, et quel pays ! *Honni soit qui mal y pense*, il ne faut pas croire, en voyant tous ces noms de lieux à la figure bretonne, qu'il s'agit de l'établissement des Îles Britanniques ; la langue française presque seule se fait entendre dans ces lieux, et l'air qu'on y respire est l'air de la patrie.

L'ABBÉ C. TRUDELLE.